



CDO 89
SAISON 2013-2014
PV n° 1 du 01 juillet 2013
A MONETEAU

Présents : Mme Badin Françoise,
Mrs Bernard Didier, Janicki Dariusz, Lancelle Alexandre, Roualet Cyril, Taffineau Didier,
Thévenon Bernard.

Excusés : Mme Plat Delphine,
M. Pannequin Raphaël

1. Bilan des formations :

Un point est fait sur les résultats des évaluations des candidats arbitres et des OTM. Les notes des QCM sont globalement moyennes et la pratique sur le terrain reste à être confirmée, avec toutefois quelques satisfactions.

Il est décidé que pour l'examen pratique des prochaines promotions, les candidats seront évalués sur un match de championnat U15 Minime. Ils seront en binôme avec un arbitre confirmé, dans la période suivant le dernier stage de deuxième année.

Pour la saison 2013-2014, le premier stage se déroulera à Joigny le 1^{er} novembre, et les suivants sous réserve d'acceptation à l'école de Police de Sens les 22 et 23 février et 19 et 20 avril 2014.

Pour les candidats OTM, bonne promotion des écoles. Les candidats de Tonnerre seront évalués sur le TAM.

2. Tournoi des étoiles :

Il se déroulera pour deux années à Dijon. En 2013, il aura lieu les 27 au 29 décembre 2013.

La commission pressent de désigner Maxime et Paul Rousseau de CA Saint Georges, Didier Bernard se charge de les contacter.

En cas d'indisponibilité, une liste de postulants est dressée :

3) Alban Noël, 4) Mathieu Lucas, 5) Thomas Putzulu et 6) Gabin Chapuis.

3. Recyclage de début de saison :

Il aura lieu le 21 septembre à Briennon. Les courriers de réservations à la Mairie et au Collège seront adressés par le secrétariat du Comité cette semaine. Il en sera de même pour les arbitres et les OTM.

Cette saison, le test de Luc / Léger sera une obligation pour tous les candidats afin d'être en conformité avec la ligue et la zone centre.

Les thèmes abordés seront le travail administratif de l'arbitre, l'engagement et la responsabilité de chacun pour la saison (tenue correcte, respect des horaires,...) et un QCM.

Une fiche d'indisponibilités sera adressée aux arbitres pour faciliter le travail de Bernard. Thevenon répartiteur.

4. Formation :

Didier Bernard propose qu'une fiche de préinscription soit envoyée aux clubs pour les formations d'arbitres et d'OTM, afin de définir le nombre de participants réellement motivés.

Pour les arbitres, elle sera un complément aux JNA qui nous sert actuellement de référence.

5. JNA :

Cette année, elle se déroulera le samedi 26 octobre. Une demande de réservation du gymnase du **Complexe sportif** des hauts d'Auxerre par Delphine **Plat** auprès de la ville et du club du Stade Auxerrois.

6. Livret de formation :

Didier Bernard fait une proposition de constituer un livret de formation « **arbitre départemental** », en s'appuyant sur le cahier des charges de la fédération.

Bernard Thévenon indique qu'il faudrait inclure une rubrique sur la psychologie de l'arbitrage, afin de mieux préparer les jeunes qui devront parfois officier en milieu hostile.

Ce livret pourrait se décliner en plusieurs rubriques :

- Dates de début et fin de formation
- Le nombre de matches (clubs, dates, catégories...) effectués pendant la formation au sein de son club
- Le contenu fédéral
- L'obligation en cas d'absence d'arbitre sur un match
- La valorisation pour et par son club
- Avoir un tuteur ou un référent durant la formation
- Mettre en place une fiche évaluative individuelle et objective des progrès et des points à travailler pendant et hors stage

Didier Bernard propose que chacun cherche sur internet ou autres ce qui se fait déjà dans d'autres ligues et de faire un point lors d'une prochaine réunion. L'ensemble constituera ce qui servira de base pour notre livret. Il est entendu que c'est un travail collectif et que chacun doit y amener sa pierre.

7. Déontologie :

Il est fait un bref rappel de ce que doit être un arbitre et de l'image qu'il doit renvoyer pour sa crédibilité et celle **des membres** de la CDO 89.

8. Questions diverses :

- Une proposition de communication de la CDO 89 sur le site du comité est faite.

Il pourrait se traduire par :

- Une photo de chaque membre de la commission avec son rôle.
- Une liste nominative renseignée de chaque arbitre et des stagiaires.
- Le contenu des éléments du recyclage,
- les JNA...

Nous avons le temps des vacances pour y réfléchir.

Cyril Roualet nous fait un retour sur le stage d'arbitrage 3c3 qu'il a suivi à Clermont Ferrand. Il résulte surtout de l'auto arbitrage sur les phases de poules jusqu'aux quart de finales. A ce stade, il y a deux arbitres sur des matches en deux fois dix minutes ou 21 points. La possession est de douze secondes et la feuille de marque est spécifique.

Bernard Thévenon doit recenser les arbitres départementaux et autres qui seront présents surleTAM. Ce dernier tombe en même temps que le recyclage région qui aura lieu à Macon.

Didier Taffineau nous informe de la perspective de la feuille de marque électronique **E-marque**. Un référent doit être désigné pour la région par la CRO.

Il nous communique aussi les informations sur les championnats jeunes qui seront composés de dix équipes ou l'Yonne aura deux représentants.

Un point doit être fait sur le courrier qui devait être adressé à Mathieu Ménigot au sujet du trop perçu de février. Il semble qu'il y a eu un oubli, nous allons vérifier.

Fin de séance.

Le Président de la CDO 89



Didier BERNARD